

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier le 15 décembre 2021 à dix-neuf heures trente à la salle communautaire de Saint-Urbain-Premier, située au 9, rue de l'École à Saint-Urbain-Premier, conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux applicables.

Sont présent, madame la conseillère Marie Provost et messieurs les conseillers Sylvain Mallette, Joël Beaudoin, Lucien Thibault, Francis Ranger, sous la présidence de monsieur le maire Alain Brault.

Est présent monsieur Charles Whissell, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Alain Brault constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 heures 33.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter l'ordre du jour suivant avec le point varia ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbaux :
 - .1 Séance ordinaire du 22 novembre 2021
4. Suivi du dernier conseil
5. Démission de madame la conseillère Audrey Beaudoin
6. Première période de questions du public
7. Nominations des Élus pour les comités :
 - .1 OMH
 - .2 RIAVC
 - .3 Sécurité publique
 - .4 Mesures d'urgence
 - .5 Service incendie
 - .6 Comité des loisirs
 - .7 Comité bibliothèque
 - .8 Comité culturel
8. Nomination monsieur Charles Whissell au comité sur les matières résiduelles de la MRC
9. OMH – Résolution pour travaux
10. Dépôt des deux rapports d'audit de conformité
11. Adoption des dépenses
12. Taxes Impayées

- .1 Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales
 - .2 Mandat directeur général ou substitut(s) - Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales
13. Avis de motion concernant le règlement 453-22 adoptant les taux des taxes foncières générales et spéciales, les tarifications et différentes modalités
14. Avis de motion concernant le règlement 454-22 adoptant les taux des taxes directes pour terrains vacants à l'intérieur des zones H3, Hc3 et H11
15. Avis de motion et projet de règlement 455-22 modifiant le règlement des permis et certificats numéro 201-02 – tarification
16. Ressources Humaines :
 - .1 Augmentation salariale 2022 – IPC
 - .2 Embauche d'un pompier Classe 2 – Alexandre B. Vachon
17. Autorisations :
 - .1 Confirmation d'un montant pour la location de l'église pour la rencontre du conseil de novembre
 - .2 Remplacement des modules de communications des 4 stations de pompage – Cancoppas
 - .3 Festival de Hockey MAHG de Sainte-Martine – commandite
 - .4 Marcel Dubuc – Déneigement des rues
 - .5 Factures JFSA – Inspection des branchements illicites
 - .6 Factures La Vallée des Vivaces – Plantation et entretien des plates-bandes saison 2021
 - .7 Factures Municipalité de Sainte-Martine – Écocentre 2020 et Camp de jour 2021
18. Rapport des élus
19. Rapport du directeur général et dépôt des rapports internes
 - .1 Travaux publics
 - .2 Urbanisme
20. Varia
21. Deuxième période de questions du public
22. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ

3. Procès-verbal

21-12-202

3.1 Séance ordinaire du 22 novembre 2021

Il est proposé par madame la conseillère Marie Provost, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2021 tel que déposé.

ADOPTÉ

4. **Suivi du dernier conseil**

Aucun suivi

5. **Démissions de madame la conseillère Audrey Beaudoin**

La lettre de démission de madame la conseillère Audrey Beaudoin est déposée.

6. **Première période de questions du public**

- Une citoyenne demande la date de fin des travaux du pont Boursier et pour quelle raison il a été reconstruit de travers.
- Une citoyenne s'informe sur le processus des élections partielles.

7. **Nominations des Élus pour les comités**

21-12-203

7.1 **OMH**

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que monsieur le maire Alain Brault soit désigné comme le représentant de la municipalité de Saint-Urbain-Premier au conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Urbain-Premier. Cette désignation est valide jusqu'à l'abrogation ou au remplacement de celles-ci.

ADOPTÉ

21-12-204

7.2 **RIAVC**

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que monsieur le conseiller Sylvain Mallette soit désigné comme le représentant de la municipalité de Saint-Urbain-Premier au conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'aqueduc de la Vallée de Châteauguay. Cette désignation est valide jusqu'à l'abrogation ou au remplacement de celles-ci.

ADOPTÉ

21-12-205

7.3 Sécurité publique

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Ranger, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que monsieur le conseiller Sylvain Mallette soit désigné comme le représentant de la municipalité de Saint-Urbain-Premier auprès de la Sûreté du Québec. Cette désignation est valide jusqu'à l'abrogation ou au remplacement de celles-ci.

ADOPTÉ

21-12-206

7.4 Mesures d'urgence

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que madame la conseillère Marie Provost soit désignée comme la représentante de la municipalité de Saint-Urbain-Premier pour les mesures d'urgence. Cette désignation est valide jusqu'à l'abrogation ou au remplacement de celles-ci.

ADOPTÉ

21-12-207

7.5 Service Incendie

Il est proposé par madame la conseillère Marie Provost, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que monsieur le conseiller Joël Beaudoin soit désigné comme le représentant de la municipalité de Saint-Urbain-Premier pour le service incendie. Cette désignation est valide jusqu'à l'abrogation ou au remplacement de celles-ci.

ADOPTÉ

21-12-208

7.6 Comité des loisirs

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Ranger, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que monsieur le conseiller Lucien Thibault soit désigné comme le représentant de la municipalité de Saint-Urbain-Premier aux réunions du Comité des loisirs. Cette désignation est valide jusqu'à l'abrogation ou au remplacement de celles-ci.

ADOPTÉ

21-12-209

7.7 Comité bibliothèque

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que monsieur le conseiller Francis Ranger soit désigné comme le représentant de la municipalité de Saint-Urbain-Premier aux réunions du Comité bibliothèque. Cette désignation est valide jusqu'à l'abrogation ou au remplacement de celles-ci.

ADOPTÉ

21-12-210

7.8 Comité culturel

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que messieurs les conseillers Lucien Thibault et Francis Ranger soient désignés comme les représentants de la municipalité de Saint-Urbain-Premier aux réunions du Comité culturel. Cette désignation est valide jusqu'à l'abrogation ou au remplacement de celles-ci.

ADOPTÉ

21-12-211

8. Nomination monsieur Charles Whissell au comité sur les matières résiduelles de la MRC

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Ranger, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que monsieur Charles Whissell, directeur général par intérim soit désigné comme le représentant de la municipalité de Saint-Urbain-Premier aux réunions du comité sur les matières résiduelles de la MRC. Cette désignation est valide jusqu'à l'abrogation ou au remplacement de celles-ci.

ADOPTÉ

21-12-212

9. OMH – Résolution pour travaux

CONSIDÉRANT QUE l'OMH a fait une demande d'approbation de budget auprès de la SHQ pour des travaux majeurs 2022 selon bilan de santé.

CONSIDÉRANT la présentation de la demande de budget des travaux majeurs 2022 faits par le centre de service de Valleyfield et l'architecte mandaté pour faire un relevé des travaux et les plans et devis.

CONSIDÉRANT QU' étant donné la fin de convention avec le fédéral et la fin de l'hypothèque en 2023, il faut procéder à une mise à niveau majeure de l'immeuble.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Urbain-Premier participe aux frais d'entretien et réparation des logements HLM à hauteur de 10 %

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'accepter la demande de budget des travaux majeurs 2022 du centre de service de Valleyfield.

ADOPTÉ

21-12-213

10. Dépôt des deux rapports d'audit de conformité

CONSIDÉREANT le dépôt du rapport de conformité adoption du budget, du rapport de conformité adoption du PTI et, la lettre d'accompagnement signée par Madame Vicky Lizotte, vice-présidente à la vérification.

Il est proposé par madame la conseillère Marie Provost, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'accepter et d'implanter les recommandations soulevées par l'audit de conformité de la Commission municipale du Québec.

21-12-214

11. Adoption des dépenses

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la liste des comptes à payer pour le mois de novembre 2021, totalisant un montant de **179 988.85 \$**, soit adoptée et peut être ainsi payée.

ADOPTÉ

12. Taxes Impayées

Conformément aux dispositions de l'article 1022 du Code municipal, le directeur général par intérim monsieur Charles Whissell dépose la liste des personnes endettées envers la municipalité de Saint-Urbain-Premier pour le non-paiement des taxes municipales 2020.

21-12-215

12.1 Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales

CONSIDÉRANT QUE la liste des personnes endettées envers la Municipalité de Saint-Urbain-Premier pour taxes municipales comprend des arrrages de taxes des années 2020 et 2021.

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

- D'approuver la liste des personnes endettées envers la municipalité;
- Que la Municipalité de Saint-Urbain-Premier procède, si nécessaire, par l'entremise de la MRC de Beauharnois-Salaberry à la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales pour les années 2020 et 2021, si les taxes de 2020 ne sont pas payées, conformément aux dispositions des articles 1022 et 1023 du Code municipal.

- Liste des propriétés ciblées pour vente pour taxes :

8603-58-6223
8609-54-1830
8613-01-7641

ADOPTÉ

21-12-216

12.2 Mandat directeur général ou substitut(s) - Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales

En référence à la résolution numéro 20-12-215

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Ranger, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

- Que monsieur Charles Whissell directeur général par intérim, soit mandaté pour agir au nom de la municipalité de Saint-Urbain-Premier lors de la vente par la MRC de Beauharnois-Salaberry des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales. Son mandat consiste à enchérir sur les immeubles en vente situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier mis à l'enchère pour défaut de paiement des taxes jusqu'au montant total des taxes municipales, scolaires, intérêts et autres frais divers y reliés;
- Que monsieur le maire Alain Brault soit nommé à titre de substitut et pourra remplacer, au besoin, en cas d'absence, monsieur Charles Whissell directeur général par intérim, pour les mêmes fonctions.

ADOPTÉ

21-12-217

13. Avis de motion concernant le règlement 453-22 adoptant les taux des taxes foncières générales et spéciales, les tarifications et différentes modalités

Un avis de motion est donné par madame la conseillère Marie Provost, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il sera présenté pour adoption un règlement ayant pour but d'adopter les taux des taxes foncières générales et spéciales, les tarifications et différentes modalités pour l'exercice financier 2022.

ADOPTÉ

21-12-218

14. Avis de motion concernant le règlement 454-22 adoptant les taux des taxes directes pour terrains vacants à l'intérieur des zones H3, Hc3 et H11

Un avis de motion est donné par madame la conseillère Marie Provost, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il sera présenté pour adoption un règlement ayant pour but d'adopter les taux des taxes directes pour terrains vacants à l'intérieur des zones H3. HC3 et H11 et différentes modalités pour l'exercice financier 2021.

ADOPTÉ

21-12-219

15. Avis de motion et projet de règlement 455-22 modifiant le règlement des permis et certificats numéro 201-02 – tarification

Monsieur le conseiller Joël Beaudoin donne un avis de motion et propose l'adoption du projet de règlement numéro 455-22 modifiant le règlement des permis et certificats numéro 201-02 – tarification.

ADOPTÉ

16. Ressources Humaines

21-12-220

16.1 Augmentation salariale 2022 – IPC

CONSIDÉRANT l'augmentation de l'IPC (région de Montréal) de 4.65 % en date du 31 octobre 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ajuste les salaires des tous les employés municipaux à celui-ci à partir du 1^{er} janvier 2022.

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Ranger, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser une augmentation de 4.65 % pour les Élus, employés administratifs, des travaux publics et du service incendie en date du 1^{er} janvier 2022.

21-12-221

16.2 Embauche d'un pompier Classe 2 – Alexandre B. Vachon

CONSIDÉRANT la démarche de recrutement de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier durant les derniers mois;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur le directeur du service des incendies Philippe Thibault.

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Ranger, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser l'embauche de monsieur Alexandre B. Vachon à titre de pompier classe 2.

ADOPTÉ

17. Autorisations

21-12-222

17.1 Confirmation d'un montant pour la location de l'église pour la rencontre du conseil de novembre

CONSIDÉRANT QUE le conseil Municipal désire offrir un montant de **200 \$** pour chacune des réunions et séances du conseil qui ont été tenues à l'église, afin de respecter les consignes sanitaires gouvernementales.

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général à remettre un don de **200 \$** à la Fabrique en dédommagement de l'utilisation de l'église pour les rencontres du Conseil. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

21-12-223

17.2 Remplacement des modules de communications des 4 stations de pompage – Cancoppas

CONSIDÉRANT les difficultés rencontrées avec les modules de communications des 4 stations de pompage;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le remplacement des modules de communications des 4 stations de pompage par la firme Cancoppas pour un montant de 24 184.93 \$ taxes incluses. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

21-12-224

17.3 Festival de Hockey MAHG de Sainte-Martine – commandite

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'offrir un appui financier pour le Festival de Hockey MAHG de Sainte-Martine à Blizzard Ste-Martine d'un montant de **250.00 \$**. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

21-12-225

17.4 Facture Ferme Serge & Marcel Dubuc – Déneigement des rues

Il est proposé par madame la conseillère Marie Provost, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général par intérim, à payer la facture de la Ferme Serge & Marcel Dubuc pour un montant total de **25 616.27 \$** taxes incluses pour le déneigement des rues. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

21-12-226

17.5 Factures JFSA – Inspection des branchements illicites

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général par intérim, à payer la facture de JFSA pour un montant total de **18 970.88 \$** taxes incluses pour l'inspection de branchements illicites. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

21-12-227

17.6 Factures La Vallée des Vivaces – Plantation et entretien des plates-bandes saison 2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Ranger, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général par intérim, à payer la facture de La Vallée des Vivaces pour un montant total de **15 301.03 \$** taxes incluses pour la plantation et l'entretien des plates-bandes saison 2021. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

21-12-228

17.7 Factures Municipalité de Sainte-Martine – Écocentre 2020 et Camp de jour 2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général par intérim, à payer la facture de Municipalité de Sainte-Martine pour un montant total de **22 128.17 \$** taxes incluses pour l'écocentre 2020 et Camp de jour 2021. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

18. Rapport des élus

Monsieur le conseiller Sylvain Mallette effectue son rapport du mois :

- Sûreté du Québec : Rencontre avec notre parrain l'agent Axel Veillette, qui annonce qu'il y aura plus de visibilité.

Monsieur le maire Alain Brault effectue son rapport du mois :

- MRC Beauharnois-Salaberry :
 - Élection de Monsieur Miguel Lemieux comme préfet de la MRC

19. Rapport du directeur général

Le directeur général par intérim monsieur Charles Whissell :

- Travaux d'élaboration d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) dans le secteur du parc de la butte;
- Discussion préliminaire avec la Fabrique concernant l'achat par la Municipalité de l'église et du presbytère. Résultat du mandat d'analyse de la structure du clocher fourni par la Fabrique;
- Plusieurs rencontres avec le Conseil concernant le Budget 2022.

Le directeur général par intérim monsieur Charles Whissell dépose les rapports des travaux publics et des services de l'urbanisme.

20. Varia

21. Deuxième période de questions du public

- Une citoyenne demande si l'on a besoin d'un permis pour une clôture à vache.

22. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 20h10.

Alain Brault,
Maire

Charles Whissell,
Directeur général par intérim